

Brevet de Pisteur Secouriste Option Nordique 1^{er} Degré

SESSION DECEMBRE 2020

Dossier d'inscription

Plus de renseignements :

Web : <http://www.nordicalpesdusud.com/formation-pisteur>

Mail : communication@nordicalpesdusud.com

Tél : 06.08.73.72.63

A retourner au plus tard le 23 octobre 2020 **dernier délai**

Inscriptions admises en fonction des critères suivants :

- 1/ Totalité des pièces administratives et financières**
- 2/ Ordre d'arrivée des dossiers**
- 3/ Places disponibles**

DOSSIER COMPLET À ENVOYER PAR VOIE POSTALE UNIQUEMENT

NORDIC ALPES DU SUD
Route de la Croix de Bretagne
Pôle Roche André
05100 VILLARD SAINT PANCRACE
Tel 04 92 20 15 09

INFORMATION IMPORTANTE : les modalités d'organisation de la formation du brevet de pisteur secouriste 1^{er} degré option ski nordique sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée au covid-19.

Association départementale de gestion et de promotion du ski de fond.

Numéro de déclaration d'existence Formation Professionnelle : 93 05 003 84 05 Enregistrée auprès du Commissaire de la République de la Région : PACA

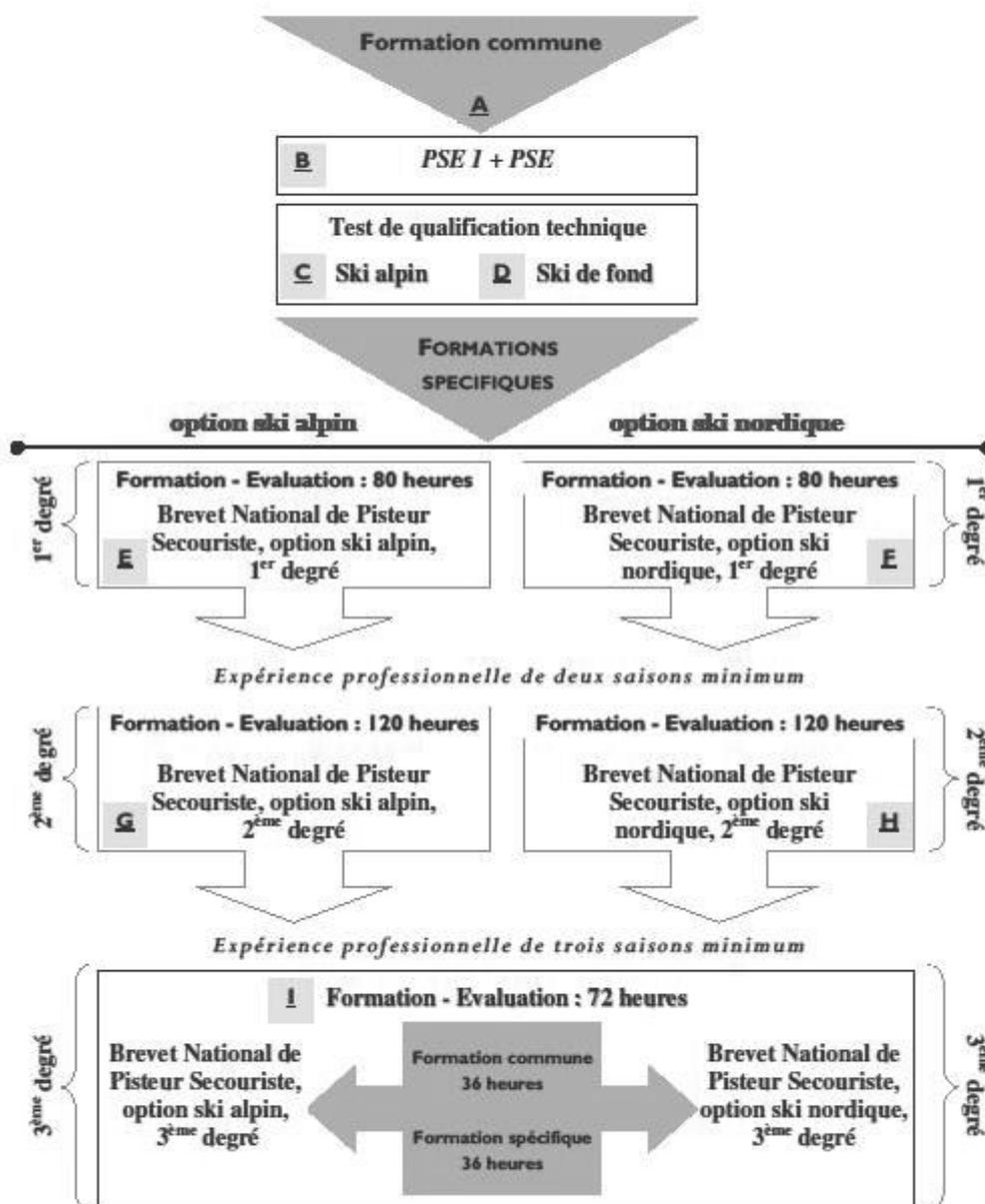
Membre de Nordic France

Organisme agréé par l'arrêté du 8/01/1993 relatif à la formation des pisteurs secouristes N° de formation professionnelle 82 73 00354 73



Cursus de formation

PISTEURS-SECOURISTES	T.0.2
Organigramme de la formation des pisteurs-secouristes, option ski alpin et ski nordique	A jour 12/2000



Paieiment

L'inscription est effective seulement si le présent document est accompagné d'un chèque d'un montant équivalent à 30 % du coût total.

SUITE À DE MULTIPLES DIFFICULTÉS DE PAIEMENT :

Le solde total de l'encadrement et de l'hébergement devra être versé impérativement **au plus tard le 15 novembre 2020 pour les candidats ne justifiant pas d'une prise en charge validée par un organisme agréé. Dans le cas contraire l'inscription sera réputée annulée.**

En cas de défaut de paiement de l'employeur ou de l'organisme de prise en charge, **les chèques seront encaissés 30 jours après la fin de la formation.**

Pour les candidats s'auto finançant la formation et pour les candidats n'ayant pas, le jour du début de la formation, attestés d'un justificatif « validé » de prise en charge, le document suivant est obligatoirement à remettre à Nordic Alpes du Sud le 1^{er} jour de la formation :

- **Attestation sur l'honneur d'engagement de paiement de la totalité des frais (pédagogiques et hébergement).**

Facilités de paiement si nécessaire : Possible en 4 mensualités maximum dès le mois de décembre avec encaissement chaque fin de mois. Pas de paiement d'un montant inférieur à 250 €.

CAS OU LA FORMATION EST FINANCEE PAR L'EMPLOYEUR OU UN ORGANISME

ACTE D'ENGAGEMENT

Je soussigné :Occupant la fonction de :
Agissant pour le compte de (nom de l'entreprise) :
Adresse complète :
.....
..... Nom
de la personne à contacter : Adresse
Mail : Téléphone Atteste que
les frais de formations engagés pour (Nom du candidat) : D'un montant de :
..... Seront payés à l'issue de la formation sur présentation par l'organisme de
formation de la facture, des feuilles d'épargne et du programme détaillé.
Mode de paiement : Chèque, Virement
Date :
Signature du responsable :

Cachet de l'organisme :

Mode de paiement :

1/ Chèque N°.....Banque :

A l'ordre de NORDIC ALPES DU SUD (à joindre obligatoirement à la fiche d'inscription)

2/ Mandat administratif ou décision de la collectivité locale (Copie)

Coordonnées bancaires de NORDIC ALPES DU SUD

IBAN						
FR76	1130	6000	6262	4360	6605	078
Bank Identification Code (SWIFT)						
AGRIFRPP8136						
Code etab	Code guichet	N° de compte	Clé RIB			
11306	00062	62436066050	78			

Conditions d'Annulation :

Toute inscription annulée moins de 30 jours avant la date de début de la formation ne pourra faire l'objet du remboursement de l'acompte de 30 %.

Pièces à fournir :

(Seuls les dossiers complets seront pris en considération)

Module	Pièces à fournir
Connaissances Générales au Milieu Montagnard (cgmm)	1/ La présente demande d'inscription 2/ 1 photo d'identité au format administratif 3/ Un chèque d'un montant équivalent à 30 % du coût total des frais 4/ Attestation de prise en charge de l'employeur ou de l'organisme financeur 5/ Attestation d'assurance en responsabilité civile Se présenter avec sa carte d'identité ou passeport valide le 1^{er} jour de la formation
Test Technique	1/ Un certificat médical, datant de moins de trois mois, d'aptitude physique à la pratique d'une épreuve chronométré à ski de fond d'une distance de 15 km avec un sac à dos d'un poids de 10 kg. 2/ Attestation d'assurance en responsabilité civile Se présenter avec sa carte d'identité ou passeport valide le jour du test technique
Unité de Formation spécifique du Brevet National de Pisteur Secouriste 1 ^{er} degré, option nordique	1/ Copie du livret de formation ou de l'attestation de validation du Module "Milieu Montagnard" 2/ Copie de l'attestation de réussite aux épreuves du test technique 3/ Copie du diplôme de secourisme C.F.A.P.S.E. ou PSE1/PSE2 4/ Copie de l'attestation de recyclage du diplôme de secourisme C.F.A.P.S.E. ou PSE1/PSE2 5/ 4 photos d'identité au format administratif (à réaliser à un photomaton agréé) 6/ Attestation d'assurance en responsabilité civile 7/ Un chèque d'un montant équivalent à 30 % du coût total des frais Se présenter avec sa carte d'identité ou passeport valide le 1^{er} jour de la formation et le jour de l'examen

DEMANDE DE FINANCEMENT

Renseignements relatifs à Nordic Alpes Du Sud à fournir en cas de demande d'aide financière :

Nom de l'organisme : Nordic Alpes Du Sud

N° Siret : 340 093 111 00045

Forme juridique de l'organisme : Etablissement publique administratif

Organisme de formation assujetti à la TVA : Non

Responsable de la formation : Valentin FOURNIER

Code APE : 9312 Z

Référencement Datadock : en cours de référencement – numéro non disponible à ce jour

Objectifs de la formation : Acquérir les bases réglementaires, techniques et sécuritaires du métier de pisteur secouriste. Savoir déplacer les engins de damages. Se déplacer et effectuer un secours à skis ou à l'aide d'une moto neige.

**Programme du module : Connaissances générales relatives au milieu de la montagne, 1er degré option Nordique.
Du 27 novembre au 2 décembre 2020
Programme de formation (Durée : trente deux heures)**

	Vendredi 27 novembre 2020	Durée	Samedi 28 novembre 2020	Durée	Dimanche 29 novembre 2020	Durée	Lundi 30 novembre 2020	Durée	Mardi 1 décembre 2020	Durée	Mercredi 2 décembre 2020			
8 h			Neige de culture : travaux, infrastructure, production et impact	2	Démarche marketing	2	Notion de météorologie du relief	2	Sécurité en montagne : technique et déplacement sur le terrain	4	Evaluation continue des connaissances			
9 h														
10 h			Fonctionnement d'enneigeurs sur le terrain	2	Le balisage	2	Nivologie	2						
11 h														
12 h			repas											
14h			Démarche qualité et traçabilité	1,5	Prévention des risques / Billeterie numérique	1,5	Accueil des personnes à mobilité réduite	1,5	Liaison sécurité, moyens d'intervention	1,5				
14 h 30														
15 h 30			Accueil des stagiaires	1	Cadre réglementaire d'exploitation	2	Principe et technique d'accueil et d'information des usagers / Gestion des conflits	2	Connaissance de l'environnement	1		Connaissance juridique de base et notion de responsabilité	2	
16 h 30			Statut, cadre d'emplois et rôle du pisteur	1					Topo radio	1				
17 h 30														

PROGRAMME SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ JUSQU'AU 15 NOVEMBRE

**Programme du module : Unité de formation spécifique, 1er degré option
Nordique.**

Du 4 au 15 décembre 2020

Programme de formation (Durée : quatre vingt heures)

	Vendredi 4 décembre 2020	Samedi 5 décembre 2020	Lundi 7 décembre 2020	Mardi 8 décembre 2020	Mercredi 9 décembre 2020	Jeudi 10 décembre 2020	Vendredi 11 décembre 2020	Samedi 12 décembre 2020	Lundi 14 décembre 2020	Mardi 15 décembre 2020
8h	Accueil des stagiaires / déroulement de la formation	Sécurité motoneige	Préparation hivernale et pré hivernale des pistes	Anatomie et secourisme théorique	Avalanches	Cas concret	Cas concret secours	Cas concret secours	Sécurité dameuse	Examen
9h	Perception de la redevance									
10h	Gestion et réglementation des sites	motoneige			Exercices chien d'avalanche				Cas concret / dameuse	
11h										
12h	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	
13h30	DVA / GPS / RECCO aspects théorique	Motoneige	Organisation des secours publics	Cas concret avec hélicoptère, connaissance de la machine	Matériel secourisme, explication d'un cas concret	Cas concret / Nivologie pratique	Cas concret	Cas concret	Cas concret / dameuse	
14h30										
15h30	RECCO / DVA Sondage et dégagement	Examen écrit motoneige	Organisation des secours, stations et communes	Ecole de neige : nivologie, étude de la neige	Ecole de neige, déplacement et orientation en terrain enneigé				Révisions en groupe	Délibération du jury
16h30										

PROGRAMME SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ JUSQU'AU 15 NOVEMBRE